



BARÈME DES HONORAIRES DE TRANSACTION (ARRÊTÉ AU 1er SEPTEMBRE 2021)

Les honoraires TTC sont à la charge du vendeur et sont inclus dans le prix de vente affiché

MANDAT SIMPLE

Jusqu'à 190 000 euros : forfait 9 500 euros

Au delà de 190 000 euros : 5 % TTC

MANDAT AZUR (EXCLUSIVITÉ)

Jusqu'à 190 000 euros : forfait 9 000 euros

Au delà de 190 000 euros : 4,5 % TTC